

MAIRIE DE ST BRIS DES BOIS
17770 SAINT BRIS DES BOIS

Tel. : 05.46.91.53.23

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers
en exercice 11
présents 07
procurations 03
votants 10

L'an deux mil vingt trois
le quatre décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT BRIS DES BOIS
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la Présidence de M. COMBEAU Bernard, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/11/2023

Présents : MM. COMBEAU, WAN MEENEN, TORCHUT, BOUTINET,
LEGALLAIS, Mmes COUSSOT, FURAUD

Procurations : Mme BRANDT (donne procuration à Mme COUSSOT), M.
BRUN (donne procuration à M. COMBEAU), Mme DESRENTES (donne
procuration à M. WAN MEENEN), M. PENICAUT

Secrétaire : Mme COUSSOT

Objet : CONVENTION DE SERVITUDE : EAU 17

Monsieur le Maire expose que EAU 17 envisage d'installer une canalisation d'eau potable sur la parcelle cadastrée section ZE n° 119, appartenant à la Commune de Saint-Bris-des-Bois.

Considérant que le réseau d'eau potable est construit dans l'intérêt des habitants de la Commune de Saint-Bris-des-Bois,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte la création d'une servitude de passage de canalisation d'eau potable sur la parcelle cadastrée section **ZE n° 119**, les frais de rédaction d'acte étant pris en charge par EAU 17.

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de servitude en la forme administrative à intervenir et tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le secrétaire de séance

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard COMBEAU

